



Réserves de Chasse et de Faune Sauvage

Massereau-Migron

Bilan activités 2017

Les Réserves de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) du Massereau et du Migron constituent un ensemble de près de 700 hectares de zones humides protégées situées sur la rive gauche de l'estuaire, sur les communes de Frossay et du Pelle-rin en Loire-Atlantique.

Créée en 1973, la réserve du Massereau englobe l'île du Massereau et une partie du canal de la Martinière. Depuis 2008, elle est prolongée à l'ouest par la réserve du Migron qui inclut le bras du Migron et les prairies inondables entre l'île de la Maréchale et le Canal.

Les RCFS du Massereau et du Migron se situent dans une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Elles sont également intégrées à la zone Natura 2000 et au Site Classé « Estuaire de la Loire ».

Conservateur : Michel GUENEZAN

Adresse :

Les champs neufs 44 320 FROSSAY

Tel : 02.51.25.07.87

Mail : michel.guenezan@oncfs.gouv.fr

Présentation des missions

Les réserves de chasse et de faune sauvage du Massereau et du Migron représentent un site important pour l'accueil des oiseaux d'eau en hivernage, notamment pour la sarcelle d'hiver. Des suivis hebdomadaires et mensuels sont menés chaque année sur les anatidés et les limicoles. En 2017, les principales missions sur les réserves ont été :

- Le renouvellement du plan de gestion en articulation avec le plan de gestion des terrains du conservatoire du Littoral sur l'estuaire de la Loire,
- La réalisation de travaux pour le maintien des fonctionnalités hydrauliques du site,
- Le baguage des oiseaux paludicoles, des cigognes et des sarcelles d'hiver,
- Le suivi des oiseaux reproducteurs par le biais des STOC ROZO et STOC EPS,
- La réalisation de sorties grand public et l'actualisation de la plaquette de présentation.

CHIFFRES CLES :

- 49 600 anatidés-limicoles observés l'hiver 2016-2017,
- 2 907 passereaux capturés lors du camp de bagage en aout 2017,
- 314 oiseaux capturés lors du STOC ROZO,
- 90 sarcelles baguées.

Des visites sont régulièrement organisées par le conservateur des réserves.
Renseignements sur le site internet www.massereau-migron.weebly.com

Gestion des réserves

Ces espaces protégés sont principalement constitués de terrains appartenant au conservatoire du littoral et à la fondation pour la protection des habitats pour la faune sauvage. La gestion est assurée par l'ONCFS en lien avec le conseil départemental de Loire-Atlantique. En 2017, une des actions principales a été la finalisation du nouveau plan de gestion pour la période 2017-2027. Cela fut l'occasion de réaliser un bilan de l'ancien plan de gestion pour la période 2012-2016 et de réfléchir aux actions à renforcer ou à diminuer pour les années à venir.



Camp de baguage en aout 2017 (© D. Ruppe).